

Rapport d'obligations durables : l'AFL poursuit sa stratégie de financement de la transformation des territoires

L'AFL, la banque des collectivités locales, publie son rapport 2025 d'obligations durables, détaillant l'allocation et l'impact des fonds levés dans le cadre de son programme d'émissions durables, lancé en 2020.

Grâce au succès rencontré par ce dispositif, l'AFL a déjà levé 2,25 milliards d'euros – dont 3 benchmarks d'1,5 milliard et des placements privés – pour soutenir des projets pour la transformation des territoires : rénovation d'équipements publics, mobilités décarbonées, eau et déchets, aménagements durables...

Un dispositif de finance durable au cœur de l'investissement public local

Fidèle à son engagement pour une finance responsable, l'AFL a lancé en 2020 son programme d'émission d'obligations durables, afin de permettre aux collectivités locales françaises, quelle que soit leur taille, d'accéder à un financement durable, sans contraintes opérationnelles ou de reporting supplémentaires.

A travers ce dispositif, la banque s'est engagée à émettre au moins une obligation durable tous les deux ans, dans le cadre d'une stratégie de financement diversifiée, régulière et lisible, tout en offrant aux investisseurs une traçabilité complète et transparente des fonds, conforme aux principes de l'ICMA (International Capital Market Association).

L'AFL publie chaque année un reporting détaillé couvrant :

- *L'allocation des fonds par catégories éligibles ;*
- *La typologie et la répartition géographique des collectivités financées ;*
- *La contribution des projets aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.*

Un programme reconnu par les investisseurs

Après deux émissions de 500 millions d'euros réalisées en 2020 et 2022, l'AFL a procédé en octobre 2024 à une troisième émission d'obligations durables de 500



Contact presse

Justine GUIGUES - Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr - 06 74 94 29 66

millions d'euros. Avec une forte demande de la part des investisseurs, ces opérations témoignent du succès de ce dispositif et de l'attractivité de la signature AFL.

Par ailleurs, l'année 2025 a été l'occasion d'abonder certaines souches durables et d'émettre également sous format placement privé. Au total, l'AFL a ainsi levé 2,25 milliards d'euros pour soutenir les projets à impact des collectivités.

« *Le succès de nos émissions durables confirme la reconnaissance de la qualité, robustesse et lisibilité de notre dispositif, ainsi que l'intérêt des marchés pour le financement des collectivités locales françaises.* », souligne Romain Netter, Directeur du financement moyen et long terme de l'AFL.

Des financements alignés à la transformation des territoires

Au 31 décembre 2024, 100 % des fonds issus de la troisième émission d'obligations durables ont été intégralement alloués au refinancement de prêts accordés aux collectivités locales.

Les fonds ont été répartis de manière équilibrée entre les grandes catégories du dispositif :

- **62,7%** dédiés à l'accès aux services sociaux essentiels de base (*éducation et culture, emploi, services de santé, inclusion sociale*) ;
- **23%** consacrés aux infrastructures durables, au développement des territoires et à la cohésion territoriale (*gestion de l'eau et des eaux usées, logements abordables, infrastructures abordables et durables*) ;
- **14,3%** alloués à la transition énergétique et écologique (*transports publics à faibles émissions de CO2, prévention et contrôle de la pollution, énergies renouvelables*).

Les financements ont bénéficié à l'ensemble des collectivités territoriales françaises, toutes strates confondues, avec une attention particulière portée aux territoires les plus fragiles, qui ont reçu 53% des fonds attribués.

« *Fidèle à nos principes fondateurs, ce dispositif permet de refinancer un large spectre d'investissements publics locaux, tout en orientant une part significative des fonds vers des projets à fort impact social et environnemental, notamment dans les territoires défavorisés.* », ajoute Jérôme Basset, Directeur Organisation des Opérations et Transformation de l'AFL.

Consultez le rapport complet : [ici](#)



Contact presse

Justine GUIGUES - Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr - 06 74 94 29 66

A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé plus de 12 milliards d'euros, dont 2 milliards en 2025, et compte aujourd'hui 1271 actionnaires.

Plus d'informations : www.afl-banque.fr

Contact presse

Justine GUIGUES - Chargée des relations presse
justine.guiques@afl-banque.fr - 06 74 94 29 66

 **Contact presse**

Justine GUIGUES - Chargée des relations presse
justine.guiques@afl-banque.fr - 06 74 94 29 66